

Compte-rendu de la séance **du Conseil Municipal** **du 7 septembre 2026 à 19h00**

Présents : Mesdames et Messieurs Doris TERNOY, Jean MEYER, Surya TAFIAL, Emmanuel MEPPIEL, Laurence CUFFINI, Patrick ZEISSLOFF, Sylvie ARBOGAST, Louise GRUSS, Yoann GOUDOT, Stéphane DIEMER, Odile BIRGY LOZANO, Vincent MENOT, Daniel SEIFERT, Anne RITTER

Absents excusés : Monsieur Olivier MULLER

Pouvoirs : Monsieur Olivier MULLER a donné pouvoir à Madame Anne RITTER

Secrétaire de séance : Monsieur Jean MEYER assisté par Madame KOCH Chloé, Secrétaire Générale de Mairie

Ordre du jour :

La séance est ouverte par Madame le Maire, Doris TERNOY qui en assure la présidence.

Selon l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean MEYER a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Il est déroulé l'ordre du jour transmis par convocation du 2 septembre 2026 :

1. Subvention pour la Fête Nationale
2. Mise à jour des statuts du SIVU Les Châteaux
3. Mise à jour du programme de voirie de l'Eurométropole de Strasbourg
4. Mise à jour des tarifs de location de la salle LA BRIK et des autres salles
5. Point d'étape concernant la finalisation du chantier de la salle LA BRIK et du périscolaire LA RUCHE

Divers et comptes-rendus

1. Subvention pour la Fête Nationale (délibération n° 37/2026)

À l'occasion de la Fête Nationale 2026, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a organisé une manifestation en lien avec les services municipaux et a proposé à cette occasion une activité gratuite pour les enfants,

Ainsi il s'agit de voter la subvention versée par la Commune à l'association en charge de l'organisation de la Fête Nationale de cet été.

Madame le Maire propose de verser la somme de 600€.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ACTE le versement de la subvention susmentionnée
- AUTORISE Madame le Maire à signer les documents y relatifs

Adopté à l'unanimité.

2. Mise à jour des statuts du SIVU Les Châteaux (délibération n° 38/2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande formulée par le SIVU Les Châteaux par mail,

Il s'agit de mettre à jour les statuts du SIVU Les Châteaux sur 2 points :

- de modifier l'article 4 comme suit : Le siège du syndicat est fixé à la mairie de Hangenbieten – 4 rue du 14 Juillet 67980 HANGENBIETEN

- Et l'article 2 comme suit :

Mise en œuvre d'une politique enfance et jeunesse pour répondre aux besoins des familles en matière de garde, d'activités de loisirs et d'animations périscolaires.

Les équipements concernés sont :

- le site périscolaire d'Achenheim ;
- le site périscolaire de Hangenbieten ;
- le site périscolaire d'Osthoffen ;
- le site périscolaire de Kolbsheim ;
- le site périscolaire de Breuschwickersheim ;

ainsi que tout nouveau site que le syndicat jugerait utile de créer

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ACTE la mise à jour des statuts du SIVU Les Châteaux
- AUTORISE Madame le Maire à signer les documents y relatifs

Adopté à l'unanimité.

3. Mise à jour du programme de voirie de l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 39/2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande du service de la DEPN en charge de la voirie à l'Eurométropole de Strasbourg,

Vu le tableau projeté,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ACTE la mise à jour du programme de voirie comme annexé/projeté
- AUTORISE Madame le Maire à signer les documents y relatifs

Adopté à l'unanimité.

4. Mise à jour des tarifs de location de la salle LA BRIK et des autres salles (délibération n° 40/2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 18/2025 et la délibération n° 40/2025 concernant les tarifs de location de la salle polyvalente LA BRIK et des salles adjacentes,

Vu qu'il convient de préciser certains points et mettre à jour les tarifs selon les usages et besoins constatés, voici le tableau des tarifs mis à jour proposés par la Commission Cadre de Vie du 10 août dernier :

- Ajout des tarifs par jour sur les cases grises (tarifs identiques aux tarifs de semaine)
- Ajout de max 2x/an pour les pro et extérieurs
- Ajout d'une rubrique manifestation culturelle :

- Manifestation culturelle avec entrée gratuite/plateau don = 150€ (petite salle et grande salle + bar)
 OPTION estrade avec montage et démontage = 75€
- Manifestation culturelle avec entrée payante = 300€ (petite salle et grande salle + bar)
 OPTION estrade avec montage et démontage = 100€
- Ajout de la mention « Merci d'adresser toute demande spécifique par mail à la Mairie de Breuschwickersheim à mairie@breuschwickersheim.fr »
- Ajout de la mention « Le chèque de caution est de 1500€ sauf si le montant de la location est supérieur à 1500€ alors le montant du chèque de caution sera égal au tarif de la location. »
- ASSOCIATIONS SPORTIVES ou CULTURELLES dont le siège ne se trouve pas à BREUSCHWICKERSHEIM = 10€/h dans le cadre d'une utilisation récurrente.
- 8 mange-debout mis en location en lot à 40€ le lot complet (pas de demi lot)
- La facturation de toute demi-journée supplémentaire est fixée à un montant forfaitaire de 200€.
- Toute dégradation est facturée au réel sur la base d'un devis/d'une facture.
- Toute annulation d'une location moins d'un mois avant la location sera facturée 50% du montant total dû.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Décide d'ajuster les tarifs de location tels que susmentionnés
- Autorise Madame le Maire à signer tous les actes afférents

Adopté à l'unanimité.

5. **Point d'étape concernant la finalisation du chantier de la salle LA BRIK et du périscolaire LA RUCHE**

POINT AJOURNÉ au prochain Conseil

Divers et comptes-rendus :

- Madame le Maire fait le point sur les dossiers :
 1. Date de la fête du personnel et des élus : merci de répondre au sondage envoyé par mail.
 2. Une réunion de la CAF pour la signature de la convention CTG est prévue au périscolaire le 17 septembre 2026.
 3. Diverses dates à venir :
 Ratsche oder Spiele le 19 septembre 2026, La Breuschoise/Octobre Rose le dimanche 11 octobre 2026, Repair Café le 17 octobre 2026, Fête des Aînés le dimanche 13 décembre 2026, Vœux du Maire le vendredi 15 janvier 2027 à 19h30.
 4. Le Conseil Municipal est informé qu'est organisée une participation du public par voie électronique (PPVE) qui portera à la fois sur la demande de seconde prolongation du permis exclusif de recherches (PER) de sites géothermiques à haute température dit "Permis de Strasbourg" ainsi que sur la demande d'octroi du PER lithium dit "Plaine du Rhin", sollicitées par la société 2gré (anciennement Géorhin/Fonroche).
 Cette PPVE est consultable du 07/09/2026 au 28/09/2026 sur le site <https://www.economie.gouv.fr/consultations-publiques>
 5. Information Aménagement Foncier : Madame le Maire précise que l'aménagement des chemins est à la charge de l'Association Foncière et qu'une enveloppe est attribuée pour ce faire à l'Association Foncière par la société VINCI/ARCOS.
 Cela implique également pour la Commune le travail de mise à jour des baux ruraux pour un démarrage en novembre 2026.

6. Coulées d'eaux boueuses : le plan joint au PLUI est présenté et le Conseil est informé que ce plan est amendable et que nous attendons la procédure d'amendement pour pouvoir lancer les travaux avec la commission en charge.
 7. Le Conseil Municipal est informé du nombre d'élèves dans les classes de nos écoles et du fait que la rentrée s'est bien passée.
- La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le mercredi 30 septembre 2026 à 19h00.

Madame le Maire clôt la séance à 20h38.